

BADGE

Année scolaire 2024 / 2025

N° de badge :

Afin de renforcer la sécurité au sein de notre établissement, le lycée Ambroise Vollard met gracieusement, à la disposition de chaque élève, un badge qui lui permet l'accès au parking deux roues (vélo, moto, cyclomoteur) de l'établissement durant le temps scolaire.

⚠ Le Badge est personnel ⚠

Il ne doit pas être prêté en aucun cas à un autre élève ou une autre personne sous peine de sanction.

Il devra être restitué en état de fonctionnement **en fin d'année scolaire** au secrétariat pédagogique.

En cas de perte ou de détérioration, l'élève devra s'acquitter de la somme de **14,00€**.

Documents à fournir obligatoirement **EN PHOTOCOPIE** :

- Moto : Photo moto Permis Carte grise Assurance Attestation de responsabilité civile
- Vélo : Photo vélo (Pour les locations Alternéo Contrat de location) Attestation de responsabilité civile

Toute modification doit être signalée au secrétariat pédagogique !

Uniquement les photos du véhicule peuvent être envoyé par mail à : badge.ambroise-vollard@ac-reunion.fr

(Merci de préciser votre nom, prénom et classe dans l'objet du mail lors d'envoi de photo).

LYCEE D'ENSEIGNEMENT GENERAL & TECHNOLOGIQUE « AMBROISE VOLLARD »
3, avenue de Soweto – Terre-Sainte – 97410 SAINT-PIERRE – Tél : 0262.96.23.50

⚠ Ce document sera récupéré, en échange du badge. ⚠

Tous dossier incomplet sera refusé



BADGE

N° de badge :

Responsable légal :

Nom Prénom

Numéro de portable : 069... .. Adresse mail :

Elève :

NOM : PRENOMS :

CLASSE : Numéro de portable : 069... ..

Type de véhicule : Moto Vélo personnel Vélo location Trottinette

Nous déclarons avoir pris connaissance des règles d'utilisation du badge.

Date :

Signature du responsable de l'élève :

Signature de l'élève :